

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

EEASM - Etablissement des
Eaux et de l'Assainissement
de Saint Martin (978)
Lot 32- Immeuble Kaki
Hope Estate
97150 Saint Martin

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : EEA de Saint-Martin

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 49160851900030

Code postal / Ville : 97150 Saint Martin

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : TX-2024-02

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : JERPAN - Mail : ajerpan@eeasm.org

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : VOIR DCE

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 22 mai 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère Prix: 70%

Critère Technique: 30%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Traitement physico-chimique du phosphore sur la station d'épuration de la Pointe des Canonnières (RELANCE SUITE A DECLARATION SANS SUITE)

Classification CPV : 45232420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Traitement physico-chimique du phosphore sur la station d'épuration de la Pointe des Canonnières.

La présente consultation constitue une relance de procédure de passation précédente qui a été déclarée sans suite par l'entité adjudicatrice pour motif d'intérêt général en date du 30/04/2024, marché n°TX2024-01.

Lieu principal d'exécution : Station d'épuration de la Pointe des Canonnières

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

La visite du site est conseillée mais pas obligatoire. Toute demande de visite devra parvenir sur la plateforme en ligne, à minima 5 jours calendaires avant l'échéance de la remise des offres.

La visite sera à réaliser le cas échéant, en présence du maître d'œuvre et de l'exploitant du site.

Date d'envoi du présent avis

06 mai 2024